

# Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle – CEIPI

## **Coordonnées**

CEIPI  
Bâtiment LE CARDO  
7, rue de l'Écarlate  
CS 20024  
67082 STRASBOURG CEDEX  
Téléphone : 00 33 3 68 85 88 12  
Fax : 00 33 3 68 85 85 66  
E-mail : [ceipi@ceipi.edu](mailto:ceipi@ceipi.edu)  
<http://www.ceipi.edu>

## **Horaires d'ouverture et accueil du public :**

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00  
Le CEIPI dispose d'une Bibliothèque ouvert aux étudiants (en formation initial ou continue), aux enseignants-chercheurs, aux doctorants, aux praticiens de la propriété intellectuelle, etc.  
Ouverte : du lundi au vendredi et de 8h00 à 19h00 sans interruption – Contact : Caroline ERTZ  
– E-mail : [caroline.ertz@ceipi.edu](mailto:caroline.ertz@ceipi.edu)  
Téléphone : 00 33 3 68 85 80 01

## **Personnes responsables**

Yann BASIRE, Directeur Général du CEIPI et Directeur de la Section française du CEIPI  
E-mail : [yann.basire@ceipi.edu](mailto:yann.basire@ceipi.edu)  
[Organigramme CEIPI\\_v.03.2021 – Organigramme CEIPI\\_v.03.2021.pdf](#)

## **Personnes contact :**

Ionela ASANDULESEI, Responsable des relations internationales, des partenariats et des projets évènementiels  
E-mail : [asandulesei@ceipi.edu](mailto:asandulesei@ceipi.edu)  
[L'équipe du CEIPI – CEIPI – Université de Strasbourg](#)

## **Nature et statut de l'organisme :**

Le CEIPI, est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Il est un institut de formation et de recherche en propriété intellectuelle, rattaché à l'Université de Strasbourg.

Le CEIPI, en tant qu'Organisation internationale non gouvernementale, bénéficie du statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe et de celui d'observateur auprès de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

## **Public visé**

Etudiants (en formation initiale ou continue), Spécialistes du droit de la propriété intellectuelle (enseignants-chercheurs, conseils en propriété industrielle, avocats, juristes d'entreprise, etc.)

## **Objectifs et activités de l'organisme :**

Le CEIPI forme des spécialistes du droit de la propriété intellectuelle, tels-que ingénieurs des grandes écoles, scientifiques diplômés des universités, juristes titulaires d'un Master en droit ou détenteurs de diplômes déclarés équivalents, praticiens souhaitant approfondir leur connaissances qui seront chargés d'exercer les différentes professions dans le domaine de la propriété intellectuelle telles-que mandataires français et européens, conseils en propriété industrielle auprès de leurs clients ou au sein des entreprises, avocats spécialisés, etc...

## **Objectifs et activités en matière de coopération européenne :**

Le CEIPI assure la formation des praticiens européens de la propriété intellectuelle leur permettant ainsi de suivre toutes les évolutions du droit de la propriété intellectuelle en particulier par l'organisation de formations diplômantes et de séminaires spécialisés :

Dans la perspective de la création d'un tribunal européen des brevets, le CEIPI a développé conjointement avec l'[epi \(Institut des Mandataires agréés près l'Office Européen des Brevets\)](#) le diplôme universitaire « Contentieux des brevets en Europe » issu d'une formation spécifiquement réservée aux mandataires européens.

Les séminaires de préparation à l'examen de qualification européen permettent aux candidats, professionnels des différents pays de la Convention sur le brevet européen, d'être mandataire européen agréé près de l'Office européen des brevets ou encore les actions menées en collaboration avec l'OMPI et d'autres organismes internationaux dans le cadre de séminaires et journées spécifiques, etc.

A côté de ses activités de formation au niveau européen, le CEIPI mène une importante mission de réflexion quant à l'évolution du droit de la propriété intellectuelle et coordonne un [Laboratoire de recherche](#) du CEIPI dont les activités sont très variées :

- Organisation de colloques et journées d'études,
- Consultation auprès d'organismes divers dans le cadre d'accords de collaboration avec des organisations internationales et de très nombreuses universités étrangères,
- Publication d'ouvrages dans la collection du CEIPI,
- Publication d'articles de doctrine et de commentaires de jurisprudence dans les différentes revues de propriété intellectuelle,
- Direction de thèses en propriété intellectuelle,
- Conseil auprès des décideurs en matière de propriété intellectuelle au niveau national, international et communautaire.

Toutes ces activités contribuent à faire du CEIPI un pôle européen d'excellence et un véritable centre européen de référence en propriété intellectuelle mondialement reconnu aussi bien dans le domaine de la formation que de la recherche.

**Mise à jour :** mars 2021

**Source de mise à jour :** <https://www.ceipi.edu/>

**Mots-clefs :**